

Protection des données et secret professionnel

Conformément à la loi sur la protection des données en vigueur au Luxembourg (comportant sans toutefois s'y limiter, la loi luxembourgeoise du 1er août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données ainsi que le règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de celles-ci (le « **RGPD** »)) (la « **loi sur la protection des données** »), ZURICH, en tant que responsable du traitement des données, collecte, enregistre et traite par voie électronique ou tout autre moyen les données à caractère personnel vous concernant. Ces données comportent sans toutefois s'y limiter : le titre, le nom de famille, le ou les prénoms, le pays et le lieu de naissance, la date de naissance, la date de début ou de fin de l'emploi, l'adresse de résidence, le ou les pays de résidence, le numéro d'identification fiscale, le cas échéant, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le sexe, l'état civil et l'emploi, ainsi que des détails financiers (« **les données à caractère personnel** »).

Les bases légales du traitement des données à caractère personnel sont (i) les intérêts légitimes de ZURICH ainsi que ceux des parties bénéficiant du *plan* et (ii) le respect des obligations légales et réglementaires concernant la prévention et l'identification des fraudes, les règles contre le blanchiment d'argent, les exigences relatives aux déclarations fiscales, les lois sur les sanctions économiques ou financières ainsi que les exigences légales ou réglementaires en vigueur pour les compagnies d'assurance, par exemple. Dans ce contexte, les données à caractère personnel sont notamment traitées aux fins suivantes :

- a) souscrire, exécuter, gérer et administrer le *plan* (comme fournir une couverture d'assurance, rembourser un sinistre ou gérer les risques associés à la couverture d'assurance au moyen de la réassurance ; liste non exhaustive) ;
- b) fournir les services d'assistance, les conseils et l'aide ;
- c) souscription et gestion des sinistres ;
- d) services informatiques, comprenant mais s'en toutefois s'y limiter, la fourniture de l'infrastructure informatique, des services de maintenance informatique, de la sécurité informatique et l'analyse des données, de l'administration des sites web, de la résolution des problèmes, de l'analyse des données, des tests, des études, statistiques et sondages ;
- e) prévenir et détecter les fraudes, le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme et les risques de violation des lois sur les sanctions économiques et financières au niveau de Zurich Insurance Group SA ou de ses filiales dont la liste figure dans les derniers comptes annuels (« **Groupe Zurich** ») ;
- f) le cas échéant, pour constater, exercer ou défendre des droits en justice ;
- g) négocier une vente, un transfert ou une réorganisation éventuels de notre activité ou de celle de notre Groupe (ou d'une partie de celle-ci), le cas échéant ; et
- h) respecter toutes les obligations légales et réglementaires en vigueur (prévenir et détecter les fraudes, le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, respecter les obligations en matière de déclarations fiscales et les lois relatives aux sanctions économiques ou financières et respecter les obligations légales et réglementaires en vigueur pour les compagnies d'assurance, par exemple).

Les intérêts légitimes se réfèrent aux points a) à g) ci-dessus ainsi qu'aux bénéfices tirés du *plan* pour les parties bénéficiant du *plan*.

Vous devez fournir les données à caractère personnel pour l'exécution du *plan*. Il est possible que ZURICH ne puisse pas être en mesure de fournir la couverture si des données insuffisantes, inexactes ou obsolètes sont fournies.

Nous pouvons être amenés à communiquer ou transférer des données à caractère personnel à des tiers en raison d'accords d'externalisation ou d'accords conclus avec des prestataires de services qui couvrent notamment l'assistance décrite dans les points a) à h) et dû au fait que nous sommes actifs dans plusieurs juridictions dans lesquelles nous pouvons être tenus de les partager avec les autorités locales, des filiales ou des tiers aux fins mentionnées ci-dessus. Cela peut inclure, selon le cas, les parties figurant dans la liste ci-dessous (les « **destinataires** ») :

- Groupe Zurich ; les compagnies du Groupe Zurich partagent des informations dans le cadre des accords d'externalisation et des accords conclus avec les prestataires de services. Les informations sont partagées dans le cas où le partage est judicieux et approprié. Si vous demandez une assurance à plusieurs compagnies du Groupe Zurich, il est possible qu'elles partagent vos informations ;
- conseillers financiers, courtiers, agents ou autres intermédiaires d'assurance impliqués ;
- autres fournisseurs ou prestataires de services pouvant nous fournir des services, comme l'administration, la technologie de l'information, les télécommunications, l'analyse actuarielle, la saisie des données, le stockage des données, la restauration des données, la sécurité des données, la distribution du courrier, l'évaluation des sinistres et les décisions y afférentes, le paiement, les investissements, l'impression des chèques, la représentation fiscale, le marketing, les services d'assistance d'urgence, l'examen de diligence raisonnable, les auditeurs, les avocats, les services professionnels, les services d'enquête et de recherche ;
- agences d'information sur le crédit, réassureurs, autres assureurs et établissements financiers ;

- à l'acheteur ou à la nouvelle unité d'organisation en cas de vente, de transfert ou de réorganisation de notre activité ou de celle de notre Groupe (ou d'une partie de celle-ci) ; et
- aux autorités gouvernementales, légales, fiscales et réglementaires, aux tribunaux, aux organismes de règlement des différends (dont les compétences s'étendent à notre Groupe ou aux compagnies de celui-ci), aux enquêteurs ou aux participants des procédures légales et à leurs conseillers.

Les destinataires se trouvent dans l'Union européenne, (« **UE** »), dans l'Espace économique européen (« **EEE** »), au Royaume-Uni, sur l'Île de Man, en Suisse et à Hong Kong. Si nous devons transmettre des données à caractère personnel en dehors de l'UE ou de l'EEE, nous veillons à ce que le transfert s'appuie sur l'une des bases légitimes définies dans la loi sur la protection des données. À cette fin, nous nous assurons qu'il existe une décision d'adéquation de la Commission européenne concernant la transmission de données à caractère personnel ou des garanties appropriées en appliquant les clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne, ou, le cas échéant, par toute autre base légitime indiquée dans la loi sur la protection des données. L'Île de Man et la Suisse bénéficient d'une décision d'adéquation de la Commission européenne. Vous avez le droit de demander une copie des « Clauses contractuelles types » au délégué à la protection des données de *ZURICH*.

Les destinataires peuvent communiquer les données à caractère personnel à leurs agents ou à leurs délégués (les « **sous-destinataires** ») sous leur propre responsabilité. Ceux-ci traitent uniquement les données à caractère personnel afin d'aider les destinataires à fournir leurs services à *ZURICH* ou à respecter leurs propres obligations légales. Les destinataires et les sous-destinataires peuvent traiter les données à caractère personnel en tant que sous-traitants (s'ils le font pour le compte ou selon les instructions de *ZURICH* et/ou des destinataires) ou en tant que responsables du traitement distincts (s'ils traitent les données à caractère personnel à leurs propres fins, notamment afin de respecter leurs propres obligations légales, le cas échéant). Si nous transmettons les données à caractère personnel à des destinataires qui jouent le rôle de sous-traitant, nous nous assurons que ces derniers ne les transfèrent à des sous-destinataires en dehors de l'UE ou de l'EEE que sur les bases légitimes définies dans le paragraphe précédent.

Il est également possible de communiquer les données à caractère personnel aux autorités fiscales du Luxembourg qui peuvent à leur tour les communiquer à des autorités fiscales étrangères (notamment afin de respecter les normes d'échange automatique d'informations, comme le FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) et le CRS (Common Reporting Standard)).

ZURICH ne conserve pas les données à caractère personnel pendant une durée excédant celle qui est nécessaire au regard des fins pour lesquelles elles sont traitées tout en respectant les périodes de conservation ou les limitations de celle-ci prévues par les lois en vigueur.

Selon les conditions définies dans la loi sur la protection des données, vous avez le droit :

- d'accéder à vos données à caractère personnel ;
- de corriger vos données à caractère personnel si elles sont inexactes ou incomplètes ;
- de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel ;
- de demander l'effacement de vos données à caractère personnel ;
- de demander une limitation du traitement de vos données à caractère personnel et
- de demander la portabilité des données à caractère personnel afin d'obtenir les données à caractère personnel dans un format numérique.

Vous pouvez exercer les droits ci-dessus en écrivant au délégué à la protection des données de *ZURICH* à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données
 Zurich Eurolife S.A.
 Bâtiment Elise
 21 rue Léon Laval
 L-3372 Leudelange
 Luxembourg
 Adresse e-mail : ZELprivacy@zurich.com

Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données du Luxembourg (« **CNPD** ») à l'adresse suivante : 1, Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, Luxembourg ; ou auprès de toute autorité de surveillance de la protection des données compétente dans votre État membre de résidence au sein de l'UE ou de l'EEE.

Zurich Eurolife S.A. est une société d'assurance-vie constituée conformément aux lois du Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B51753.

Siège social : Building Elise, 21 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Luxembourg.

Téléphone +352 26 642 1 Fax +352 26 642 650 Email lux.info@zurich.com Site web www.zurich.lu.

Numéro de TVA LU 1660 2944.

Zurich Eurolife S.A. est soumise à la législation en vigueur au Luxembourg et relève de la surveillance de l'autorité de surveillance des assurances du Luxembourg, le Commissariat aux Assurances (11, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Luxembourg).

